

VEILLE SECTORIELLE

Allemagne

Une publication du SER de Berlin
N°05 – mai 2026

Sommaire

Le chiffre à retenir

Transition Ecologique & Énergétique

1. Réponses de la coalition à la crise en Iran
2. Remplissage des stocks de gaz : des objectifs difficiles à atteindre avant l'hiver
3. La loi sur les nouvelles centrales à gaz adoptée en Conseil des ministres
4. Bâtiment : le projet de réforme de la « loi chauffage » validé en Conseil des ministres
5. L'Allemagne lance son deuxième appel d'offres pour les contrats de différence carbone
6. Rapport du Conseil d'experts sur le climat : l'Allemagne risque de manquer ses objectifs d'ici 2030

7. L'Allemagne et la Chine coopèrent pour réduire la pollution marine mondiale

8. Hambourg accueille la première usine mondiale d'alternative au plastique 100 % biosourcée

Transports

1. Réforme du permis de conduire : simplification de la formation et baisse des coûts
2. Lancement du portail concernant la prime à l'achat/leasing de véhicules électriques
3. L'Allemagne en tête du boom européen des ventes de voitures électriques

Entreprises & International

1. Déplacement de la Ministre K. Reiche en Chine
2. Signature d'une déclaration ministérielle franco-

allemande sur l'industrie pharmaceutique

3. Les entreprises allemandes renforcent leurs relations commerciales avec les pays de l'Est de l'Europe
4. Les grands groupes chimiques allemands bénéficient des perturbations liées à la guerre en Iran, mais restent sous pression
5. Rheinmetall et Deutsche Telekom s'associent pour la défense anti-drones
6. Le gouvernement fédéral rachète 40% de KNDS

7. L'Allemagne souhaite renforcer sa coopération économique avec le Canada

Numérique & Innovation

1. La pépite française ChapsVision décroche un contrat avec le service de renseignement intérieur allemand (BfV)
2. Le BMDS choisit deux consortiums allemands pour développer son cloud administratif d'IA
3. La start-up berlinoise Wedium souhaite créer une alternative aux réseaux sociaux Instagram et TikTok

[_Toc231832305](#)

Le chiffre à retenir

33 %

Ce chiffre correspond au niveau de remplissage actuel des stocks de gaz allemands

Transition Ecologique & Energétique

1. Réponses de la coalition à la crise en Iran

Selon l'analyse de la Commission des monopoles du 12 mai 2026, organe consultatif indépendant, la réduction fiscale d'environ 17 cts/l de carburant (essence et diesel), décidée par la coalition, profite désormais plus largement aux consommateurs, alors qu'elle peinait à se répercuter à la pompe en début de mois. Ce même jour, le gouvernement allemand a annoncé qu'il renonçait au dispositif d'exonération des primes pouvant aller jusqu'à 1 000€ versées par les entreprises aux salariés. Cette décision fait suite à de vives critiques, notamment de la part des PME, des employeurs publics et des Länder, qui avaient conduit au rejet du dispositif la semaine précédente par le Bundesrat. Le Bundesrat a expliqué cette décision par le risque de déséquilibre possible engendré par la prime dans la répartition du coût budgétaire entre le Bund et les Länder, celle-ci étant supportée aux deux tiers par les Länder et les communes, sans compensation. La coalition s'est dite prête à réfléchir à d'autres mesures d'aide. Le gouvernement a également annoncé la suspension du mécanisme d'augmentation automatique du prix du CO₂ prévu dans le cadre du système national d'échange

de quotas (BEHG) pour 2027. Cette décision devrait éviter une augmentation du prix des énergies fossiles au 1er janvier, qui aurait dû passer de 55 à 65€/t à 80€/t. Cela devrait permettre d'éviter une charge supplémentaire de 2,8 Mds€ pour les ménages et les entreprises, selon le gouvernement.

2. Remplissage des stocks de gaz : des objectifs difficiles à atteindre avant l'hiver

Les stocks de gaz en Allemagne doivent atteindre 80% de remplissage d'ici le 1^{er} novembre, conformément aux objectifs inscrits dans la loi. Ils ne sont toutefois actuellement remplis qu'à environ 33%, soit environ 20 points de moins que la moyenne enregistrée entre 2017 et 2021, en raison notamment d'un hiver rigoureux et de la hausse des prix du gaz. Certains sites de stockage sont confrontés à des difficultés de remplissage, comme celui de Breitbrunn en Bavière. Selon l'association des exploitants de stockage Ines, un niveau de remplissage de 76 % d'ici au 1^{er} novembre 2026 serait atteignable et suffisant en cas d'hiver normal. Cependant, un hiver particulièrement rigoureux, comparable à celui de 2010, pourrait entraîner des pénuries d'approvisionnement. Les Länder demandent ainsi au gouvernement fédéral d'élaborer une stratégie visant à garantir un niveau suffisant de remplissage des stocks de gaz avant l'hiver 2026/2027, craignant également une hausse importante des prix du gaz pour les consommateurs. Le Bundesrat, ainsi que les gestionnaires de réseaux de transport de gaz, soutiennent également la création, comme pour le pétrole, d'une réserve stratégique de gaz destinée uniquement aux situations d'urgence. Le ministère de l'Économie et de l'Énergie travaillerait actuellement sur un concept de réserve de gaz, mais reste prudent, craignant des distorsions

sur le marché : le gouvernement entend en effet éviter qu'une intervention publique ne perturbe le fonctionnement du marché ou n'entraîne une hausse des prix de l'énergie. (Sources : [NDR](#) ; [Ines](#)).

3. La loi sur les nouvelles centrales à gaz adoptée en Conseil des ministres

Le 13 mai, le Conseil des ministres a adopté la loi relative à la sécurité d'approvisionnement en électricité et à la mise à disposition de nouvelles capacités (StromVG), concrétisant ainsi sa stratégie pour de nouvelles centrales à gaz. Alors que les énergies renouvelables représentent une part d'environ 55,1% de la consommation brute d'électricité fin 2025, que l'Allemagne est sortie du nucléaire et prévoit une sortie du charbon au plus tard à horizon 2038, le pays souhaite assurer la production électrique dans les phases où l'éolien et le photovoltaïque produisent moins (*Dunkelflaute*). Il s'agit ainsi de créer des nouvelles capacités électriques « pilotables », c'est-à-dire pouvant être activées et désactivées de manière flexible. Cette loi est la première étape de la mise en œuvre d'un marché de capacités en Allemagne. Des appels d'offres d'un total de 11 GW seront ainsi lancés pour des capacités dites « pilotables » : (1) au 1^{er} septembre et au 8 décembre, deux appels d'offres comprenant au total 9 GW de capacités dites « long terme » seront lancés, s'adressant prioritairement aux centrales à gaz ; (2) en mai 2027, un appel d'offre à hauteur de 2 GW est prévu pour d'autres capacités de production incluant également des dispositifs de stockage. D'autres appels d'offres suivront en 2027 et 2029. Toutes les infrastructures soutenues devront être décarbonées au plus tard d'ici 2045, date

que s'est fixée l'Allemagne pour atteindre la neutralité technologique. Les nouvelles centrales à gaz devront être « *hydrogène-ready* » afin de permettre leur conversion future. Ce projet de loi doit encore être débattu au Bundestag mi-juin et approuvé définitivement par la Commission européenne, cette dernière ayant donné mi-janvier un accord de principe sur les grandes lignes du projet (Source : [Bundesregierung](#), [BMWE 1](#), [BMWE 2](#)).

4. Bâtiment : le projet de réforme de la « loi chauffage » validé en Conseil des ministres

Le gouvernement fédéral a voté, le 14 mai en Conseil des ministres, le projet de réforme de la « loi chauffage » adoptée en 2023, qui imposait aux nouvelles installations de chauffage de fonctionner à hauteur d'au moins 65 % d'énergies renouvelables. Il a estimé que ce dispositif était trop complexe et source d'incertitudes pour la population. Le texte modifié, appelé GMG, réintroduit la possibilité d'installer des chaudières à gaz, au fioul ou au GPL. Cependant, pour ces types de chauffage, il prévoit une trajectoire d'incorporation de combustibles dits « décarbonés » (« Bio-Treppe ») : 10% à partir de 2029, 15% en 2030, 30% en 2035 et 60% en 2040. Le gouvernement prévoit une évaluation en 2030 de la compatibilité du dispositif avec l'objectif de neutralité climatique fixé pour 2045. Le projet transpose également dans le droit national la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments. Enfin, le texte prévoit de limiter la répercussion sur les locataires des coûts liés au choix du système de chauffage grâce à un partage à parts égales des risques liés au réseau, au prix du CO₂ et au biogaz. Un point d'importance pour le SPD.

5. L'Allemagne lance son deuxième appel d'offres pour les contrats de différence carbone

Le ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWE) a lancé le 5 mai son deuxième appel d'offres pour les contrats de différence carbone (CCfD). Ce dispositif est doté d'une enveloppe budgétaire de 5 Mds€ pour 2026, dans le cadre d'un régime d'aides d'Etat approuvé par la Commission européenne le 7 mai. Cet appel d'offres vise à soutenir les investissements des industries écono-g-intensives dans des procédés de production bas-carbone. Il repose sur des contrats d'une durée de 15 ans, destinés à compenser les surcoûts d'investissement (CAPEX) et d'exploitation (OPEX) des technologies bas-carbone par rapport aux procédés conventionnels. A la suite des retours du premier appel d'offres en 2024, le BMWE a révisé plusieurs modalités du dispositif. Les objectifs intermédiaires de réduction des émissions de CO₂ ont été assouplis: l'objectif initial de -60% en trois ans passe par exemple à -50% en quatre ans. Le périmètre des technologies éligibles est élargi, autorisant désormais la capture, le stockage et l'utilisation du CO₂, ainsi que la vapeur industrielle. Enfin, le mécanisme de « clawback », qui oblige l'industriel à reverser à l'État les gains réalisés lorsque les conditions de marché sont plus favorables qu'anticipées, est désormais plafonné annuellement afin de sécuriser l'économie des projets. La sélection finale des projets est attendue à l'automne 2026. Source : [BMWE](#)

6. Rapport du Conseil d'experts sur le climat : l'Allemagne risque de manquer ses objectifs d'ici 2030

Le 18 mai, le Conseil d'experts sur le climat (ERK) a publié son évaluation des émissions allemandes de 2025 et ses

projections à l'horizon 2030, plus pessimistes que celles de l'Agence fédérale pour l'environnement (UBA), parues en mars. Là où l'UBA anticipait une marge positive de 4,5 Mt CO₂e, l'ERK estime que l'Allemagne dépasserait son budget légal de 60 à 100 Mt CO₂e sur la période 2021-2030 (budget total : 6 199 Mt CO₂e), en raison d'hypothèses officielles jugées trop optimistes. Les écarts les plus marqués concernent l'énergie, le bâtiment et les transports. Le programme de protection du climat 2026 a également été jugé insuffisant pour combler cet écart, et le secteur LULUCF demeure une source nette d'émissions. Si le Conseil venait à confirmer un dépassement des objectifs en 2027, le gouvernement serait alors tenu de prendre des mesures correctives, conformément à la loi climat.

7. L'Allemagne et la Chine coopèrent pour réduire la pollution marine mondiale

Le ministère fédéral allemand de l'Environnement et de la Protection du Climat (BMUKN) a chargé la banque publique de développement KfW de financer des mesures de protection des eaux en Chine afin de contribuer à la réduction de la pollution marine mondiale. Un premier prêt d'environ 70 M€, destiné à améliorer la qualité des eaux du Hanjiang, important affluent du Yangtsé contribuant fortement aux rejets de plastiques dans les océans, a été signé à Berlin le 20 mai entre la KfW et le ministère chinois des Finances. Le projet prévoit des mesures de renaturation du fleuve et des solutions fondées sur la nature pour la collecte et le traitement des eaux usées, incluant notamment un nouveau système de gestion des eaux pluviales. Ces financements accordés par la KfW pour le compte du BMUKN sont exclusivement assurés sur fonds propres de la KfW, sans recours au budget fédéral ni à des garanties de l'État allemand et prennent la forme de

prêts remboursables avec intérêts, ne relevant pas de l'aide publique au développement. Source : [BMUKN](#)

8. Hambourg accueille la première usine mondiale d'alternative au plastique 100 % biosourcée

La startup traceless materials GmbH a inauguré le 13 mai à Hambourg, en présence du ministre fédéral de l'Environnement Carsten Schneider, la première installation industrielle mondiale produisant un biomatériau compostable à partir de résidus végétaux issus de l'industrie agroalimentaire. Soutenu à hauteur d'environ 5 M€ par le ministère fédéral de l'Environnement dans le cadre du Programme d'innovation environnementale, le projet repose sur un procédé innovant, actuellement en cours de brevetage, permettant d'extraire des polymères naturels afin de produire un matériau aux propriétés comparables à celles du plastique conventionnel, tout en étant entièrement biodégradable et sans recours au pétrole. Le nouveau site devrait produire plusieurs milliers de tonnes de ce biomatériau par an. Source : [BMUKN](#)

Transports

1. Réforme du permis de conduire : simplification de la formation et baisse des coûts

Le gouvernement fédéral allemand a adopté le 20 mai un projet de réforme visant à rendre le permis de conduire plus accessible et moins coûteux. Le coût moyen de l'examen serait aujourd'hui d'environ 3 400€ selon le ministère fédéral des Transports. La réforme combine numérisation, réduction de la bureaucratie et vise une meilleure transparence. Parmi les nouvelles

mesures figure la fin de l'obligation des cours théoriques en présentiel. Le catalogue de questions de l'examen théorique est réduit d'environ 1 169 à 840 questions. Pour la formation pratique, les douze trajets spéciaux obligatoires sont supprimés, il suffit désormais d'effectuer un seul trajet de chaque type (nuit, route, autoroute). Le recours aux simulateurs est renforcé. La durée de l'examen pratique passe de 55 à 40 minutes, afin d'augmenter le nombre d'examens quotidiens et de réduire les délais d'attente. Les autorités souhaitent par ailleurs publier en ligne les prix et taux de réussite des auto-écoles. Enfin, une clause d'expérimentation doit permettre aux candidats d'acquérir de l'expérience sous la supervision de proches.

2. Lancement du portail concernant la prime à l'achat/leasing de véhicules électriques

Le portail du nouveau programme fédéral d'aide à l'achat de véhicules électriques pour les particuliers est officiellement ouvert depuis le 19 mai et suscite déjà un fort engouement : au 1^{er} juin, plus de 49 000 demandes avaient été déposées. Les ménages à faibles et moyens revenus peuvent solliciter cette prime pour l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides neufs, de manière rétroactive pour tous les modèles éligibles immatriculés depuis le 1^{er} janvier 2026 (voir veille sectorielle de janvier). Sur l'ensemble des demandes, la moitié concerne l'achat de véhicule et l'autre moitié le leasing. Seulement 10 % des demandes concernent des véhicules hybrides. L'Association des constructeurs automobiles internationaux (VDIK) a salué la mise en place d'une « possibilité de demande entièrement numérique et sans formalités administratives après authentification via l'identifiant fédéral (Bund ID) ». Selon la Fédération allemande de l'énergie et de la gestion de l'eau (BDEW), « La mobilité

électrique convainc de plus en plus sur le plan économique ».

3. L'Allemagne en tête du boom européen des ventes de voitures électriques

La hausse des prix du carburant à la suite du blocage du détroit d'Ormuz, les politiques nationales et européennes de soutien et le développement de modèles plus abordables font décoller les ventes de voitures électriques. Selon le dernier rapport de l'Agence internationale de l'Energie, elles ont bondi de près de 30% au premier trimestre 2026 dans l'Union européenne, avec un pic de +70% en mars. L'Allemagne a contribué à elle seule à près d'un quart de cette croissance européenne : +35% sur le trimestre dernier, avec un record de 100 000 véhicules électriques vendus en mars (+45%). Presque une voiture sur trois vendue en Allemagne est électrique. Ce dynamisme tient à la réintroduction des primes d'achat, à des avantages fiscaux et à l'arrivée de modèles abordables (Renault 5, BYD Dolphin...) qui ont fait baisser les prix moyens de 6 %.

Entreprises & International

1. Déplacement de la Ministre K. Reiche en Chine

La ministre fédérale de l'Economie et de l'Energie, K. Reiche, a effectué sa première visite en Chine du 26 au 28 mai, à Pékin et Guangzhou. Elle était accompagnée d'une délégation de 35 chefs d'entreprises du DAX, du *Mittelstand* et de start-ups. A Pékin, elle a rencontré le ministre du Commerce Wang Wentao, le Vice-Premier ministre, He Lifeng, ainsi que le vice-président de

la Commission nationale pour le développement et la réforme de la Chine Zhou Haibing. A Guangzhou, la ministre a pu rencontrer le secrétaire du parti de Guangdong, Huang Kunming, ainsi que le gouverneur Meng Fanli. Un forum sino-allemand des entreprises a conclu sa visite. L'objectif de la visite était de promouvoir le dialogue, tout en abordant les dossiers d'accès au marché et la nécessité d'une concurrence équitable.

2. Signature d'une déclaration ministérielle franco-allemande sur l'industrie pharmaceutique

Le 18 mai, S. Rist, ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, et N. Warken, ministre fédérale allemande de la Santé, ont signé une [déclaration](#) visant à soutenir l'industrie pharmaceutique européenne. Les ministres entendent renforcer la sécurité d'approvisionnement en médicaments, la compétitivité du secteur ainsi que ses capacités d'innovation et de production. Les priorités portent notamment sur la facilitation des essais cliniques, l'harmonisation de l'évaluation des médicaments, le soutien à une production résiliente sur le continent, l'équilibre entre exigences environnementales et attractivité industrielle ainsi que la protection de la propriété intellectuelle. Le texte prévoit également la création d'un groupe de travail franco-allemand sur l'accès des médicaments innovants au marché européen dans le contexte actuel de tensions internationales, et réaffirme le soutien des deux pays aux travaux législatifs en cours à l'UE.

3. Les entreprises allemandes renforcent leurs relations commerciales avec les pays de l'Est de l'Europe

Le montant des échanges commerciaux avec les 29 pays relevant du Comité de l'Est de l'économie allemande (Ost-Ausschuss der deutschen Wirtschaft) a augmenté de 3,5% entre janvier et mars de l'année (141 Mds€), par rapport à l'année précédente. En comparaison, le commerce avec les États-Unis et la Chine s'est élevé à 122 Mds€ pendant la même période. Les quatre principaux marchés des entreprises allemandes dans cette zone sont la Pologne, la République tchèque, la Hongrie et la Roumanie. Les exportations vers ces pays ont progressé de près de 4 Mds€ au premier trimestre. Selon Philipp Haußmann, vice-président du Comité de l'Est de l'économie allemande, ces performances sont soutenues par les conditions-cadres économiques et juridiques fiables des pays partenaires. Par ailleurs, il explique que la Pologne « continue de renforcer sa position de quatrième marché d'exportation allemand, devant la Chine. »

4. Les grands groupes chimiques allemands bénéficient des perturbations liées à la guerre en Iran, mais restent sous pression

Les entreprises allemandes de la chimie s'attendent à une amélioration de leur chiffre d'affaires en raison des perturbations liées à la guerre en Iran. Les entreprises asiatiques étant fortement dépendantes de matières premières en provenance du Moyen-Orient, la pression concurrentielle s'est récemment atténuée. « Notre capacité de livraison est actuellement un avantage concurrentiel majeur », a estimé M. Zachert,

PDG du groupe de chimie Lanxess. En mars, les exportations chinoises vers l'UE sont plus faibles de 25 % par rapport à la même période l'année précédente. Selon la fédération de l'industrie chimique allemande (VCI) cet avantage concerne toutefois principalement les grandes entreprises. Près de 80% des entreprises du secteur, principalement des PME, considèrent aujourd'hui les conséquences de la guerre comme négatives ou très négatives. « L'industrie chimique chinoise va revenir en force en Europe » a souligné le PDG de l'entreprise Evonik, C. Kullmann. En effet, le secteur chimique est sous pression depuis plusieurs années en raison de la concurrence indienne et chinoise. Depuis 2022, le volume de production de l'industrie chimique allemande a chuté de plus de 20%.

5. Rheinmetall et Deutsche Telekom s'associent pour la défense anti-drones

A la veille du salon Afcea sur les technologies de sécurité de Bonn, le groupe d'armement Rheinmetall et l'entreprise de télécommunication Deutsche Telekom ont annoncé un nouveau partenariat pour la création d'un bouclier défensif contre les drones. Les entreprises veulent répondre à un besoin croissant alors que l'Allemagne a connu en 2025 plus de 1000 survols d'infrastructures militaires ou critiques par des drones non-identifiés. Ces drones sont contrôlés à distance par fréquence radio, détectables par Deutsche Telekom qui investit dans une large gamme de capteurs (vidéo, audio, radiofréquence, radars). Rheinmetall fournira également des capacités pour la protection physique de biens critiques.

6. Le gouvernement fédéral rachète 40% de KNDS

Le gouvernement fédéral s'est accordé sur une prise de participation de 40% de l'Etat allemand au capital de l'entreprise franco-allemande d'armement KNDS. KNDS est aujourd'hui détenue à 50% par l'Etat français et à 50% par la holding allemande Wegmann appartenant aux familles Braunbehrens et Bode. L'Etat allemand rachètera donc une partie des parts de la holding et l'Etat français abaissera sa participation à 40%. Les 20% restants deviendront du capital flottant. KNDS prévoit une entrée aux bourses de Paris et de Francfort cette année pour une valeur estimée à 18-20Mds€. Le prix des actions achetées par l'Etat allemand sera donc aligné sur leur valeur boursière.

7. L'Allemagne souhaite renforcer sa coopération économique avec le Canada

Avec deux visites ministérielles au Canada ce mois-ci, le gouvernement fédéral allemand donne un signal fort pour les relations germano-canadiennes. Début mai, le ministre fédéral des Finances, Lars Klingbeil (SPD), s'est rendu à Toronto pour renforcer la coopération économique entre les deux pays, notamment dans le secteur de l'énergie (gaz) et des matières premières critiques, et promouvoir l'Allemagne comme site d'investissement. Premier partenaire commercial du Canada au sein de l'UE, l'Allemagne enregistre des échanges bilatéraux dépassant les 30Mds \$ par an, avec des collaborations particulièrement marquées dans les secteurs de l'industrie manufacturière, des minéraux critiques, des technologies propres, du numérique (telle que la fusion des entreprises d'IA canadienne Cohere et allemande Aleph Alpha) et

de la défense. Lors de sa visite, M. Klingbeil a également mis en avant les sous-marins de l'entreprise allemande TKMS, un sujet repris par Boris Pistorius, ministre fédéral de la Défense (SPD), lors de son déplacement au Canada trois semaines plus tard. À cette occasion, des représentants de l'entreprise canadienne CAE et de TKMS ont signé un protocole d'accord visant à renforcer durablement les capacités maritimes des deux entreprises.

Numérique & Innovation

1. La pépite française ChapsVision décroche un contrat avec le service de renseignement intérieur allemand (BfV)

Le service de renseignement intérieur allemand (BfV) mettra à l'essai le logiciel de fusion de données de renseignement développé par la start-up française ChapsVision. Pour obtenir ce contrat, le français ChapsVision a choisi de s'allier avec la société allemande Rola Security Solutions, dont la solution est déjà utilisée par la police allemande. L'annonce a beaucoup résonné dans les médias et est vue comme un changement de paradigme important vis-à-vis de l'américain Palantir, leader sur le marché d'analyse de données basée sur l'IA. L'objectif à terme est que tous les Länder utilisent le même outil afin de faciliter la coopération entre services et avec le niveau fédéral, mais les services de renseignement des Länder gardent une compétence importante dans le domaine et plusieurs travaillent encore avec Palantir (Hesse, Bavière, Rhénanie du Nord-Westphalie).

2. Le BMDS choisit deux consortiums allemands pour développer son cloud administratif d'IA

Par un marché public de près de 250M€, le ministère fédéral du Numérique et de la Modernisation de l'Etat (BMDS) acte le développement d'une plateforme cloud pour le développement d'applications d'IA administrative. Les consortiums conduits par T-Systems, filiale de Deutsche Telekom et SVA (System Vertrieb Alexander), ont été retenus par le BMDS. Avec ce cloud de l'IA, le gouvernement fédéral souhaite mettre à disposition de l'administration publique une base unifiée pour le développement, l'exploitation et la réutilisation d'applications d'IA, dans l'objectif de rendre l'administration allemande « souveraine et numérique ».

3. La start-up berlinoise Wedium souhaite créer une alternative aux réseaux sociaux Instagram et TikTok

La start-up Wedium s'est donnée pour mission de développer une alternative européenne aux réseaux sociaux américains. L'objectif des fondateurs est de contourner les nombreux risques liés à l'utilisation des plateformes comme Instagram ou TikTok : la désinformation, les bulles de filtres et le danger énorme de dépendance. « Notre objectif est de

créer une plateforme européenne, attrayante et évolutive, qui non seulement connaisse un succès commercial, mais qui contribue également à objectiver notre débat politique, à protéger les enfants et les adolescents, tout en renforçant notre démocratie », ont expliqué les cinq fondateurs de Wedium. Pour limiter les contenus problématiques, Wedium prévoit de mettre en place une vérification d'identité, des règles strictes de protection des mineurs et un algorithme plus transparent. Selon la start-up, plus de 10 000 personnes sont déjà inscrites sur une liste d'attente. Le lancement officiel dans la région DACH (Allemagne, Autriche, Suisse) est prévu pour juillet 2026.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Jérôme BROUILLET

Rédacteurs : Adèle BESSOULE, Amélie BOUJU, Marin DUCLOS, Mathilde FLAMANT, Clara FUMEX, Marie GEERAERTS, Thomas GOUJAT-GOUTTEQUILLET, Stéphanie JALLET, Camille LARMINAY, Corinna VOLKER

Relecteurs : Bertrand LE TALLEC, Frédéric MARCHAL